CONTENEURISATION INDIVIDUELLE POUBELLE

Dans le cadre de la mise en place de la tarification incitative, le SIRTOM a procédé à une enquête pour définir le volume du conteneur poubelle à puce électronique qui vous sera remis prochainement.

Pour ceux qui étaient absents lors de cette enquête, le SIRTOM n'a pu recueillir les éléments nécessaires à cette étude. Afin de compléter ces données essentielles pour la mise en œuvre du dispositif et pour tous renseignements, une personne se tient à votre disposition au :

N° VERT GRATUIT 0800 204 054

ATTENTION: à compter du 1er janvier 2013,

si vous n'êtes pas équipés de l'un des dispositifs de collecte mis en place par le SIRTOM, vos sacs, poubelles et anciens contenants ne seront plus collectés.

LE MOT DU MAIRE

Je terminerai ces quelques mots en m'adressant aux jeunes, ou même peut-être à certains ayant largement dépassé l'âge de l'adolescence, (de Nadaillac et également des communes environnantes) concernés par certains actes qui se répètent depuis plusieurs mois :

- moteur extérieur de la chambre froide détérioré (salle polyvalente)
- toilettes publiques vandalisées
- projecteurs d'éclairage public brisés à plusieurs reprises
- visites en force dans les vestiaires de football
- drapeau de la République arraché

Ces faits ne sont pas acceptables; on peut s'amuser et dialoguer sans casser, qui plus-est des biens publics.

Ces biens appartiennent à nous tous, les travaux de remise en état pèsent sur le budget communal et par corrélation sur les impôts de toutes nos familles.

Je vous souhaite avec le Conseil municipal une agréable période estivale ainsi qu'une fin d'été heureuse afin de préparer au mieux la rentrée qui approche.



INFORMATIONS MUNICIPALES



Chers administrés,

Le deuxième semestre de l'année est déjà largement commencé, il me paraît nécessaire de vous faire parvenir quelques informations importantes avant la parution du bulletin municipal du début de l'année prochaine.

INAUGURATION DE LA PIERRE DES 3 EVEQUES SAMEDI 1ER SEPTEMBRE 2012

L'accès au site se fera à pied à partir des parkings prévus : en venant de Nadaillac, parking n°2, route des Maisons Rouges à 650 mètres. Une navette est prévue pour les handicapés et personnes à mobilité réduite.

La cérémonie qui débutera à 11 heures se terminera après les discours officiels par le dévoilement de la plaque d'inauguration et sera suivie d'un apéritif offert par les trois municipalités.

Vous pourrez poursuivre la journée par un pique-nique convivial tiré du sac apporté par vos soins sans oublier un gâteau par famille qui sera mis en commun au dessert (merveilles, gaufres, cakes, etc...).

Diverses animations prolongeront le repas en un **après-midi convivial** et festif.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Suite à l'arrêt de travail pour maladie de Madame MICHEL, Mme Nathalie DALE assure son remplacement.

Nathalie ayant d'autres fonctions dans plusieurs collectivités, nous avons dû accepter son emploi du temps.

Le secrétariat de mairie est donc ouvert à la population :

- Le lundi de 9 heures à 12 heures
- Le mercredi de 14 heures à 17 heures
- Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

BIBLIOTHEQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la bibliothèque municipale est ouverte deux demi-journées par semaine.

Sous la responsabilité d'Anne-Marie PINTON, Annette PATEYRON et Joëlle RICHARD ont accepté bénévolement de gérer cet espace culturel. Nous les remercions très sincèrement, vous les rencontrerez donc les :

Mercredi et jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures à la salle prévue à cet effet.

LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent venir effectuer les démarches nécessaires à la mairie avant le 31 décembre 2012.

SECHERESSE

Les fortes chaleurs qui persistent sur notre région ont créé une sècheresse importante interdisant d'allumer un feu, même barbecue improvisé, qui risque de provoquer un départ d'incendie avec des répercutions très graves.

Soyons très vigilants sur ce point.

PRESBYTERE

La restauration du presbytère en deux logements locatifs est commencée, les travaux de maçonnerie sont très avancés, la charpente ainsi que la couverture en ardoise du pays sont terminées.

Le logement T4 a déjà fait l'objet d'une demande de location, le second logement T3 qui sera également achevé à la fin de l'année est encore disponible.

La mairie est à votre disposition pour tout renseignement concernant les familles qui souhaiteraient venir habiter notre village.

CIMETIERE

La première tranche de travaux d'agrandissement du cimetière communal est aujourd'hui terminée. Les familles ayant émis le souhait d'acquérir une concession peuvent désormais en faire la demande auprès du secrétariat de mairie.

La seconde tranche de travaux consistant à la création d'un columbarium est différée de quelques mois.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La plupart des élèves quittant l'école de Nadaillac pour entrer en cycle secondaire étaient scolarisés par dérogation au collège de Larche. A partir de la rentrée prochaine, le sureffectif de cet établissement ne permet plus d'inscrire d'élèves supplémentaires.

Dépendants du secteur scolaire de Terrasson, nos élèves sont donc admis dans ce collège. Nous avons immédiatement pris contact auprès du Conseil Général de la Dordogne afin que nous puissions bénéficier d'un transport collectif vers Terrasson pour desservir le collège ainsi que le lycée.

En date du 08 août 2012 le Président du Conseil Général nous a informés qu'il y aurait bien une desserte journalière de Nadaillac vers les établissements scolaires de cette ville à partir de la rentrée prochaine, soit le 4 septembre 2012.